

Département du Val d'Oise
Arrondissement de SARCELLES
Canton de GOUSSAINVILLE
Commune de SAINT-WITZ

N°2026/14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

**Objet : Travaux de réhabilitation du phare aéronautique
Notification du marché - Contrat 2025/04 : Lot 2.**

Monsieur Frédéric MOIZARD, Maire de la commune de SAINT-WITZ

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23 ;

Vu la délibération du conseil municipal du 4 juin 2020, autorisant Monsieur Le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu la consultation lancée en appel d'offres ouvert pour la désignation d'un prestataire de services pour les travaux de maçonnerie dans le cadre des travaux de réhabilitation du phare aéronautique situé au 30 rue de Paris à Saint-Witz. ;

Vu les documents contractuels établis par le service juridique de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France qui présente la proposition de UNION TECHNIQUE DU BÂTIMENT, comme étant économiquement la plus avantageuse ;

DÉCIDE

Article 1 : De signer le marché de services avec la société UNION TECHNIQUE DUBÂTIMENT sise au 59 avenue Gaston Roussel 93 203 ROMAINVILLE représentée par M. Jérôme RAMAUX son Directeur d'activités, pour la réalisation de travaux de métallerie et de serrurerie (prestation de base) sur la base d'un marché ordinaire conclu pour un montant estimé à 41 682.87 € HT soit 50 019.44 € TTC.

Les prestations seront exécutées suivant les modalités fixées dans l'acte d'engagement et ses annexes (Plan Pro et DPGF) et les cahiers des charges (CCAP et CCTP).

Article 2 : Ampliation de la présente décision est adressée au comptable du SGC de GARGES et au Sous-Préfet de SARCELLES.

Article 3 :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de CERGY PONTOISE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication/affichage.

Fait à SAINT-WITZ, le 10 mars 2026
Le Maire, Frédéric MOIZARD


